



Autorisation de filmer ou de photographier

(Autorisation des parents)

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____

Chers parents,

Afin de promouvoir son dynamisme et mettre en valeur des projets pédagogiques, l'école Notre-Dame-des-Neiges prend des photos ou réalise des vidéos de ses élèves au cours de l'année scolaire. Ces images, prises dans le respect de chacun, cherchent à montrer les élèves dans des situations valorisantes de leur cheminement scolaire.

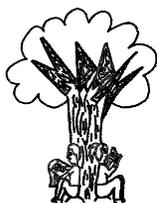
Exemples d'utilisation : Activités sportives, activités récréatives, activités pédagogiques réalisées en classe ou lors de sorties éducatives, site Web de l'école, etc.

Pour nous permettre de photographier ou de filmer votre enfant nous devons obtenir votre autorisation écrite.

- J'accepte et accorde à l'école l'autorisation de photographier, de filmer et de reproduire l'image de mon enfant et je renonce à toute rémunération et à toute réclamation contre la CSDM du fait de cette autorisation.
- Je refuse que mon enfant soit filmé ou photographié et que son nom soit mentionné.

Signature du parent : _____ Date : _____

Directrice
Sandra Gauthier



École Notre-Dame-des-Neiges

5309, ch. De la Côte-des-Neiges

Montréal (Québec) H3T 1Y4

Tél : 514-736-8120



SORTIES AUX ALENTOURS DE L'ÉCOLE

Pendant l'année scolaire, dans le cadre d'activités organisées par l'école, votre enfant aura l'occasion de quitter les limites de la cour pour se rendre au parc ou aux alentours de l'école avec son groupe. Nous devons vous demander l'autorisation écrite pour permettre à votre enfant de quitter les limites de l'école.

J'ai pris connaissance et accepte que mon enfant :

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Groupe :** _____

participe aux activités autour de l'école.

Signature du parent : _____ Date : _____